

Rabat, le 4 juillet 2022

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom

• Contrat de liquidité à Paris

- ✓ Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
 - 76 139 titres
 - 4 122 624,00 €

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 62 100 titres
- 4 311 447,00 €

• Contrat de régularisation de cours à Casablanca

- ✓ Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient au :
 - i) compte dédié à la poche de liquidité :
 - 83 000 titres
 - 24 060 944,99 MAD
 - ii) compte de régularisation :
 - 70 500 titres
 - 28 655 814,01 MAD

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au :

- i) compte dédié à la poche de liquidité :
 - 15 000 titres
 - 32 467 547,46 MAD
- ii) compte de régularisation :
 - 7 525 titres
 - 36 623 790,91 MAD